

L'horizon 2000

Ali. A. Mazrui

Les auteurs de ce volume ont essayé de définir, période par période, les caractéristiques de l'histoire de l'Afrique depuis 1935. La décennie 1935-1945, commencée avec l'invasion de l'Éthiopie par les Italiens, en octobre 1935, et se terminant avec la reddition du Japon en août 1945, est entièrement dominée par le conflit mondial. Les quinze années qui se sont écoulées de 1945 à 1960 ont vu, comme nous l'avons montré, l'intensification de la lutte anticoloniale, qui a finalement aboutit à l'accession à l'indépendance de seize pays africains au cours de la seule année 1960. La période suivant l'indépendance a été marquée par les efforts des nouveaux États pour affermir leur liberté, par la construction des nouvelles nations, l'institutionnalisation de l'ordre nouveau et la lutte pour le développement. Nous allons maintenant reprendre l'un après l'autre chacun de ces thèmes.

Un monde à feu et à sang

Si, en 1935, l'Italie se présentait comme l'héritière de l'un des plus anciens empires d'Europe (l'Empire romain), l'Éthiopie était dépositaire, de son côté, de l'une des plus vieilles civilisations d'Afrique. Le conflit qui les opposa dans les années 30 put donc apparaître symboliquement comme un affrontement entre l'Antiquité européenne et l'Antiquité africaine.

Mais l'invasion de l'Éthiopie par les Italiens comportait évidemment une autre dimension, plus sordide. L'impérialisme européen, sous sa forme

moderne, jetait une nouvelle fois son dévolu sur l'Afrique contemporaine. L'Éthiopie, qui avait si longtemps vécu dans un splendide isolement, oasis de souveraineté dans un continent colonisé, se voyait finalement livrée à la soif de conquête des Européens.

Les auteurs de ce volume ont analysé les effets durables de la seconde guerre mondiale sur l'Afrique, effets extrêmement contrastés puisque le conflit a, par exemple, facilité la lutte pour la libération du continent mais aussi conduit à une intégration plus étroite au sein du système capitaliste occidental¹. Deux mois après avoir déclaré la guerre à l'Allemagne, le gouvernement britannique annonçait qu'il était prêt à acheter tout le cacao d'Afrique occidentale. Sous l'impulsion de la guerre, l'exploitation des économies africaines pour satisfaire les habitudes de consommation européennes était entrée dans une nouvelle phase.

Mais la seconde guerre mondiale n'a pas simplement infléchi le destin de l'Afrique; elle a profondément modifié aussi celui de l'Europe elle-même, qui, à son issue, s'est retrouvée divisée en un camp communiste et un camp capitaliste. Cette division de l'Europe était symbolisée par celle de Berlin, la ville même où s'était organisé le partage de l'Afrique quelque soixante ans plus tôt. Ironie de l'histoire qui vengeait l'Afrique, la ville d'où était partie, en 1885, la ruée sur le continent africain était elle-même victime, après 1945, du partage de l'Europe. Tout comme le morcellement de l'Afrique, la division de l'Europe née de la seconde guerre mondiale semblait irréversible, malgré les idées visionnaires exprimées par Mikhaïl Gorbatchev dans les années 80. Pour une fois, les ancêtres des Africains triomphaient, leur vengeance sacrée s'était accomplie, mais deux continents étaient divisés, malheureux et meurtris.

Il ne faut surtout pas oublier le rôle joué par l'Afrique dans le conflit mondial qui a précédé ces événements et changé la face du continent aussi bien que celle de l'Europe. Les Ougandais, par exemple, furent 55 000 à servir dans les King's African Rifles. Bon nombre des 87 000 Tanganyikais mobilisés au cours de la guerre combattirent le gouvernement de Vichy et aidèrent de Gaulle en participant à la reconquête de Madagascar en 1942. De nombreux soldats africains prirent part à la guerre contre les Japonais en Birmanie. Dès 1939, le Régiment du Nigéria avait levé 15 bataillons. Et des milliers de soldats nord-africains donnèrent leur vie dans les combats incertains qui, pendant plusieurs années, au nord du Sahara, opposèrent Rommel à Montgomery, Eisenhower et d'autres hommes de guerre illustres.

L'agression italienne contre l'Éthiopie constitua l'épisode de la guerre le plus dramatique pour les Africains. L'Italie, qui prétendait depuis peu à l'héritage de la Rome antique, fut un des premiers pays vaincus. La résistance éthiopienne ne s'était pas laissée étouffer; elle organisa par exemple, à Addis-Abeba, une attaque à la grenade contre le vice-roi nommé par le gouvernement italien, et lorsque les occupants voulurent mettre à la tête

1. Pour d'autres analyses, voir aussi R. Oliver et M. Crowder (dir. publ.), 1981; P. Duignan et L. H. Gann (dir. publ), 1973 et 1975; G. S. P. Freeman-Grenville, 1973.

de l'Église éthiopienne l'*abuna* Abraham, celui-ci subit un attentat aux gaz toxiques qui lui coûta la vue.

La résistance éthiopienne réduisit à l'impuissance 56 bataillons italiens. Le 20 janvier 1941, l'empereur Haïlé Sélassié, réfugié au Soudan, repassa la frontière éthiopienne à pied. Le 7 mars 1941, les troupes britanniques, de métropole et des colonies, pénétrèrent massivement en Éthiopie avec l'accord de l'empereur. Les Britanniques, aidés de soldats africains, prirent Addis-Abeba en avril 1941. À la fin de janvier 1942, l'empereur dirigeait de nouveau le pays.

Le combat titanesque entre l'héritier de César et l'héritier de la reine de Saba s'acheva donc honteusement pour le nouvel Imperator, dont les rêves de conquête s'écroulaient. Le monde était devenu plus compliqué. La rivalité des puissances européennes, l'affrontement des impérialismes avaient joué en faveur du descendant assiégé de la reine de Saba. L'héritier de César se retrouva seul face à ces anciens sujets; le 18 avril 1945, Benito Mussolini fut exécuté par d'autres Européens. « Voilà comment tombent les puissants ! »

Le combat contre le colonialisme

La deuxième période étudiée dans ce volume, entre 1945 et 1960, s'est caractérisée par l'intensification du combat nationaliste contre le colonialisme. Ce combat s'est déroulé sur trois grandes scènes. Il fallait d'abord, à l'intérieur de chaque colonie, mobiliser les masses opprimées contre le racisme et la domination étrangère. Il fallait ensuite mener la lutte dans les pays colonisateurs eux-mêmes et s'assurer le soutien des forces progressistes à l'intérieur des États qui exerçaient leur domination sur l'Afrique. Il s'agissait là, en un sens, de diviser l'ennemi, de semer la discorde dans les métropoles. Le combat se poursuivait enfin, et c'était là son troisième théâtre d'opérations, à l'échelle de la communauté internationale dans son ensemble. Comment gagner l'opinion mondiale à la cause des combattants de la décolonisation ?

La mobilisation des masses dans les colonies elles-mêmes constituait, d'un point de vue stratégique, la phase la plus critique de ces trois formes d'action. Avant même que n'éclate la seconde guerre mondiale, des nationalistes nord-africains, à l'image d'Habib Bourguiba, avaient entrepris de mobiliser leurs compatriotes. Messali Hāḍj créa le Parti du peuple algérien (PPA) en 1936, et 'Abd al-Khalik Tares fonda la même année le parti de l'Islah au Maroc espagnol. C'est également en 1936 que les nationalistes égyptiens réussirent enfin à contraindre les Britanniques à cesser leur occupation militaire de l'Égypte, à l'exception de la zone du canal de Suez; mais la croisade contre l'ultime présence militaire britannique dans le pays reprit avant même que l'encre ne fût sèche sur le traité anglo-égyptien de 1936. En janvier 1944, le parti nationaliste de l'Istiqlāl exigea pour la première fois l'indépendance du Maroc; Aḥmed Balafredj fut arrêté, et des émeutes éclatèrent en mars à Rabat et à Fès. La même année, en Algérie, Ferḥāt 'Abbās

fondait le mouvement des Amis du Manifeste et de la Liberté, qui compta bientôt un demi-million d'adhérents.

L'éveil du nationalisme et la mobilisation des colonisés se manifestèrent également, sous diverses formes, dans d'autres pays d'Afrique. De 1933 à 1946, les Français exilèrent, pour appel à la « sédition », le Gabonais Léon Mba. En Angola, le mouvement Tonsi, apparu en 1940 sous la forme du « culte des Tawa », exprimait une révolte culturelle contre les valeurs étrangères. En septembre 1946, Jomo Kenyatta revenait au Kenya, après quinze ans passés à l'étranger, avec pour objectif de réaliser la mobilisation politique de ses compatriotes.

Les associations et les partis politiques se multiplièrent bientôt sur tout le continent, et l'on vit se constituer aussi bien l'Union des populations du Cameroun (UPC) que le Convention People's Party (CPP) en Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana), le Rassemblement démocratique africain (RDA) dans l'empire colonial français ou la Tanganyika African National Union (TANU). La résistance à la colonisation s'organisait de plus en plus efficacement et s'institutionnalisait. La mobilisation politique des masses colonisées avait vraiment commencé.

Le combat mené en Afrique même revêtait une importance primordiale, mais il fallait aussi trouver des alliés dans les pays colonisateurs. Il s'agissait à tout le moins de « diviser l'ennemi », d'opposer les Français aux Français, les Britanniques aux Britanniques. Si le colonialisme avait « divisé pour conquérir », l'anticolonialisme pouvait adopter la contre-stratégie consistant à « diviser pour se libérer ». Cet impératif stratégique fut peut-être la raison essentielle qui poussa le RDA, à ses débuts, à nouer des liens avec le Parti communiste français.

La politique coloniale française d'association et d'intégration politiques se prêtait particulièrement bien à l'organisation d'activités anticoloniales dans la métropole. Les colonies françaises d'Afrique étaient en effet directement représentées au sein des institutions législatives de la métropole, selon des modalités sans équivalent dans le système colonial britannique. En novembre 1945, Léopold Sédar Senghor et Lamine Gueye (Sénégal), Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Apithy Sourou-Migan (Dahomey, l'actuel Bénin), Fily Dabo Cissoko (Soudan français, l'actuel Mali) et Yacine Diallo (Guinée) furent élus à l'Assemblée constituante pour y représenter l'Afrique-Occidentale française. Quelques semaines plus tôt, le Cameroun avait élu ses premiers députés en la personne du prince Alexandre Douala-Manga Bell et du D^r L.-P. Anjoulet. Il aurait été par contre inconcevable que Jomo Kenyatta, Obafemi Awolowo ou Nnamdi Azikiwe fussent élus à la Chambre des communes, à Londres. Ne pouvant être directement représentés dans les institutions métropolitaines, les patriotes africains des colonies de la Couronne essayèrent d'influencer indirectement l'opinion britannique par l'intermédiaire de militants britanniques libéraux ou de gauche. Des députés comme Fenner Brockway ou Barbara Castle se faisaient régulièrement les porte-parole des nationalistes africains et transmettaient leurs doléances à la Chambre des communes. Et des jour-

naux britanniques comme le *Daily Worker*, le *New Statesman* ou le *Manchester Guardian* participaient à la lutte anticoloniale dans la métropole.

Les Algériens, de leur côté, se virent accorder l'accès aux institutions métropolitaines, privilège qui fut progressivement octroyé aux autres possessions françaises. En mars 1944, en prévision de la libération de la France métropolitaine, les autorités françaises groupées autour du général de Gaulle à Alger accordèrent aux musulmans d'Algérie une représentation de quinze députés à l'Assemblée nationale et de sept sénateurs au Conseil de la République. En août 1946, Ferhāt 'Abbās, dirigeant de l'Union démocratique du Manifeste algérien, pouvait déposer devant l'Assemblée nationale constituante, à Paris, un projet de fédération entre la France et une future république algérienne. Et pourtant, quelque dix ans plus tard, le même Ferhāt 'Abbās était à la tête du gouvernement algérien en exil qui conduisait la lutte de libération nationale contre la domination française.

Ces dernières fonctions de Ferhāt 'Abbās nous ramènent au troisième terrain où s'est déroulée la lutte anticoloniale, celui de la communauté internationale. On vit en effet ce dirigeant algérien, devenu au niveau international le principal porte-parole du Front de libération nationale, se rendre de capitale en capitale pour défendre la cause algérienne et solliciter des appuis.

Les nationalistes africains trouvèrent dans l'Organisation des Nations Unies une alliée précieuse et un champ de bataille favorable. Mais, pour un pays, les États voisins constituent nécessairement la partie essentielle de la communauté internationale. L'Algérie avait besoin des autres pays d'Afrique, à commencer par ceux du Maghreb et l'Égypte. Elle n'en essaya pas moins résolument de gagner à sa cause le reste de l'Afrique, en particulier lors de la Conférence des peuples africains qui se tint à Accra en 1958.

Le continent africain ne se contenta pas de subir les influences étrangères. Il contribua aussi à redéfinir les objectifs d'une réforme du système mondial. La nationalisation du canal de Suez par Gamal 'Abd al-Nasser, en 1956, constitua l'une des plus importantes initiatives africaines du XX^e siècle. Seulement cinq ans auparavant (en 1951), l'Iran, Muḥammad Mossadegh étant premier ministre, avait nationalisé ses ressources pétrolières. Les services secrets des États-Unis d'Amérique avaient peu après neutralisé Mossadegh et restauré l'autorité du shah Muḥammad Rīza Pahlavi, plus favorable à l'Occident. Toute nouvelle tentative d'un pays du tiers monde pour nationaliser ses ressources et en disposer librement semblait dès lors vouée à l'échec.

Mais en juillet 1956, grâce à al-Nasser, les pays du tiers monde retrouvèrent la possibilité de prendre des initiatives pour contrôler leurs ressources. Il ne s'agissait pas, cette fois, de pétrole, comme dans l'Iran de Mossadegh, mais d'un canal égyptien construit par des ouvriers égyptiens au prix d'énormes sacrifices. Le percement du canal de Suez avait en effet coûté la vie à plusieurs milliers d'Égyptiens un siècle environ avant qu'al-Nasser ne décide de le nationaliser. Contrairement à Mossadegh, al-Nasser réussit à imposer sa courageuse décision. Depuis, les dirigeants africains courent de moins en

moins de risques quand ils envisagent la nationalisation ou la socialisation des ressources de leurs pays.

La nationalisation du canal de Suez et les événements qui la suivirent furent l'occasion d'une transformation du rôle de l'Union soviétique en Afrique. L'URSS cessa de constituer une menace impérialiste et devint l'alliée des Africains en lutte pour leur indépendance. Elle fournit à l'Égypte des pilotes pour la navigation sur le canal de Suez après que les Occidentaux, en représailles contre la nationalisation, eurent retiré les leurs. Elle assumait également la charge encore plus considérable d'aider l'Égypte dans la construction du barrage d'Assouan, à la place de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la Banque mondiale qui s'étaient dérobés à leurs engagements. L'URSS semblait dès lors avoir abandonné toute visée impérialiste en Afrique, et les faits montrèrent qu'elle était prête à soutenir les Africains dans leur combat pour la liberté. La crise de Suez et la remarquable politique d'al-Nasser ont marqué un tournant historique. Par la suite, jusqu'à l'internationalisation du combat contre l'*apartheid*, l'Afrique ne fera plus appel aussi efficacement à la communauté internationale.

Tels furent donc les trois aspects de la lutte contre le colonialisme : les nationalistes africains ont d'abord mobilisé les masses colonisées ; ils se sont ensuite introduits dans les milieux impérialistes des métropoles, afin de « diviser pour se libérer » ; ils ont enfin fait appel à la communauté internationale et l'ont gagnée à leur cause, en commençant par leurs voisins, qu'ils ont résolument enrôlés sous la bannière du panafricanisme. Nous avons cité dans un chapitre précédent le précepte de Kwame Nkrumah : « Cherchez d'abord le royaume politique, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » Maintenant que tu es entrée dans ce royaume politique, *quo vadis Africa?* C'est à cette question qu'il nous faut revenir une fois de plus.

Certains chapitres précédents ont particulièrement étudié le passage de la lutte pour l'indépendance à la phase de construction nationale. D'autres ont examiné les efforts qui ont été accomplis pour doter les *nations* africaines d'une plus grande cohérence culturelle et pour conférer plus de légitimité et d'autorité aux *États* africains. Ces efforts ont affermi la liberté, assuré l'intégrité des territoires et favorisé la poursuite du développement et du progrès.

Mais ensuite ? Les deux révolutions cruciales qui attendent l'Afrique vont porter sur les *rôles des hommes et des femmes* et sur les *compétences scientifiques*. Ces deux révolutions sont étroitement liées, selon une dialectique que nous allons considérer de plus près.

Une profonde transformation des rapports entre les sexes s'est à vrai dire déjà amorcée, notamment sous l'effet des interactions qui se sont produites entre la culture africaine et d'autres cultures durant la période étudiée dans ce volume. L'islam et la colonisation occidentale ont apporté, dans ce domaine, des modèles différents du modèle africain. Cette évolution culturelle a suscité des tensions dans les familles et dans l'ensemble de la société africaine. Nous allons à présent examiner cette question des rôles sexuels dans la société africaine depuis 1935.

L'évolution des rôles des hommes et des femmes

Les rôles et les fonctions assignés en Afrique aux hommes et aux femmes ont beaucoup changé depuis 1935. Dans de nombreuses cultures traditionnelles, on croyait que Dieu avait fait de la femme la gardienne du *feu*, de l'*eau* et de la *terre*, Dieu se chargeant lui-même du quatrième élément de l'univers, l'air omniprésent.

En tant que gardienne du feu, la femme devait approvisionner la collectivité en énergie. Or le bois de chauffage constitue la principale source d'énergie dans l'Afrique rurale. Les femmes africaines avaient donc une responsabilité démesurée: elles devaient trouver du bois de chauffage et transporter d'énormes fagots, même si, bien souvent, c'étaient les hommes qui abattaient d'abord les grands arbres d'où ce bois était tiré.

Gardiennes de l'eau, qui assurait à la fois la survie et la propreté, les femmes africaines devaient procurer à la famille cette substance indispensable. Elles parcouraient de longues distances pour aller la chercher; mais c'étaient souvent les hommes qui creusaient les puits.

Le rôle des femmes en tant que gardiennes de la terre se rattachait à l'idée de la *double fécondité*. Les femmes assuraient la *survie* de la génération présente en jouant un rôle primordial dans la culture du sol, dont elles entretenaient la fertilité. Et, en tant que mères, grâce à leur propre fécondité, elles donnaient la *vie* à la génération suivante. Cette double fécondité constituait un aspect du triple rôle de gardiennes des femmes africaines, bien que leur travail fût toujours associé à celui des hommes².

Qu'est-il advenu après 1935 de cette conception traditionnelle du triple rôle des femmes? Divers éléments de l'expérience coloniale ont modifié de différentes façons les rôles des hommes et des femmes en Afrique.

L'occupation des hommes à des travaux salariés a eu pour effet d'accroître encore le rôle des femmes dans l'agriculture. Mais selon Margaret Jean Hay, qui a enquêté auprès des femmes luo du Kenya, cet effet mit un certain temps avant de se manifester: «En 1930, de nombreux hommes avaient quitté Kowe au moins une fois pour aller travailler à l'extérieur de la province [...]. La plupart de ces hommes étaient restés absents pendant quinze ans ou plus [...]. On pourrait penser que cette expatriation croissante de la main-d'œuvre masculine de la province a augmenté la charge de travail agricole des femmes [...]. En 1910, des administrateurs déploraient déjà le fait que le Nyanza devienne un réservoir de main-d'œuvre pour toute la colonie [...]. Pourtant, dans les années 20, les migrations de courte durée étaient en général le fait de jeunes célibataires qui jouaient un rôle relativement secondaire dans l'économie locale, même s'ils pratiquaient occasionnellement l'élevage et capturaient parfois le bétail de l'ennemi en temps de guerre. De plus, ces

2. Le regretté Okot p'Bitek, anthropologue et poète ougandais, m'a fourni d'intéressantes précisions sur les mythes de l'Ouganda septentrional relatifs à la féminité. Nous avons également discuté des ressemblances et des différences entre les conceptions africaines de la matière et celles d'Empédocle, philosophe grec du V^e siècle avant l'ère chrétienne. Voir O. p'Bitek, 1971.

travailleurs migrants pouvaient souvent s'arranger, et de fait s'arrangeaient, pour faire coïncider leur absence avec les périodes creuses du cycle agricole [...]. Avant 1930, les migrations n'ont donc privé l'économie locale que d'un petit nombre de travailleurs et n'ont pas sensiblement modifié la division sexuelle du travail³. »

Mais Margaret Hay montre ensuite comment la crise des années 30 et la seconde guerre mondiale ont transformé la situation, les migrations de travailleurs et la conscription enlevant à l'agriculture une proportion croissante de la population masculine. Ce phénomène fut encore accentué par le développement de l'industrie minière (l'exploitation de mines d'or de Kowe débutant en 1934): « L'absence prolongée des hommes eut une influence sur la division sexuelle du travail; jamais les femmes et les enfants n'avaient dû effectuer une aussi grande partie des travaux agricoles [...]. Les années 30 furent une période de transition en ce qui concerne la division sexuelle du travail, et c'est de toute évidence les femmes qui ont porté le poids du changement dans les zones rurales⁴. »

À partir des années 30, les femmes jouèrent un rôle plus considérable qu'avant en tant que « gardiennes de la terre ». En Afrique australe, l'absence des hommes qui allaient travailler dans les mines eut des conséquences encore plus dramatiques. Dans les années 50, certaines collectivités d'Afrique du Sud présentaient une remarquable bipartition: elles se divisaient en un prolétariat masculin (travailleurs de l'industrie) et une paysannerie féminine. Les règlements qui, en Afrique du Sud, interdisaient aux mineurs de faire venir leurs femmes auprès d'eux aggravaient encore cette tendance à la ségrégation sexuelle, à l'*apartheid sexuel*. Beaucoup de femmes, dans les États limitrophes, se retrouvaient plus isolées que jamais pour remplir leur triple rôle de gardiennes du feu, de l'eau et de la terre.

Les guerres de libération menées en Afrique australe à partir des années 60 contribuèrent également à accroître l'instabilité familiale et à modifier la division traditionnelle du travail entre les sexes. Certains combattants emmenèrent bien leurs femmes avec eux, et des armées de libération comme la ZANLA et la ZIPRA (branches armées de la Zimbabwe African National Union et de la Zimbabwe African People's Union), ou le Front de libération du Mozambique comprenaient même quelques combattantes. Mais dans l'ensemble la guerre a perturbé la vie familiale et la répartition traditionnelle des tâches entre les hommes et les femmes.

Après leur accession à l'indépendance, certains États limitrophes de l'Afrique du Sud ont connu des guerres contre-révolutionnaires. La plus artificielle de ces guerres postcoloniales est celle qu'a déclenchée au Mozambique le prétendu Mouvement de résistance nationale du Mozambique (MRN).

Ces conflits eurent, eux aussi, des effets sur les relations entre les sexes. Ainsi, sans parler des perturbations que la guerre produit habituellement sur la vie familiale, les actions du MRN, au milieu des années 80, avaient tellement endommagé les infrastructures du Mozambique que beaucoup de

3. M. J. Hay, 1976, p. 98-99. Pour un point de vue féministe, voir aussi M. R. Cutrufelli, 1983.

4. M. J. Hay, 1976, p. 105.

travailleurs migrants ne revenaient plus dans leur famille entre deux périodes de travail dans les mines sud-africaines.

On ne sait pas exactement quelle influence cette situation a pu avoir sur l'idée de « double fécondité » élaborée à propos du rôle des femmes africaines. Il est possible que l'absence prolongée des maris ait fait baisser le taux de fécondité dans certaines communautés du Mozambique. Il se peut aussi que le système de migration des travailleurs propre à l'ensemble de l'Afrique australe ait engendré une tendance à la polyandrie de fait, la femme restée seule trouvant au bout d'un certain temps un autre homme qui remplace *de facto* son mari absent⁵.

Si le phénomène dominant était celui d'une baisse du taux de fécondité par suite de l'absence prolongée des maris, on pourrait en conclure que le principe de la « double fécondité » a eu pour effet de réduire les fonctions sociales liées à la fécondité biologique des femmes et d'accroître leur participation aux activités liées à la fertilité du sol.

Si par contre le phénomène le plus significatif, dans les communautés minières d'Afrique australe, était la tendance à la polyandrie de fait, il se pourrait que tout un nouveau réseau de relations sociales soit en train de voir le jour dans cette partie de l'Afrique⁶.

L'apparition de nouvelles techniques, qui transformèrent les rôles de l'homme et de la femme, compte parmi les changements survenus en Afrique durant cette période qui ont influencé sur les relations entre les sexes. L'usage de la houe conservait aux femmes africaines une place centrale dans l'activité agricole, mais la mécanisation de l'agriculture a eu tendance à les marginaliser. Les prérogatives que les nouvelles techniques, plus avancées, ont conférées aux hommes menacent leur rôle de « gardiennes de la terre ».

L'éducation occidentale, par sa nature même, a fait peser, durant cette période, une autre menace sur le rôle primordial que jouaient les femmes dans l'économie africaine. Les Africaines occidentalisées sont assurément plus mobiles, plus libres et plus capables de défendre leurs intérêts que leurs sœurs restées sous l'influence de la culture traditionnelle. Mais s'occuper d'une machine à écrire après avoir été la gardienne du feu, de l'eau et de la terre constitue sans aucun doute une forme de marginalisation pour la femme africaine. La dactylographie est moins essentielle pour la survie de la collectivité que la culture du sol. Les Africaines occidentalisées de la seconde moitié du XX^e siècle sont en général plus libres, mais tendent à jouer un rôle moins important dans les économies africaines que les femmes qui participent encore à la vie traditionnelle des régions rurales.

L'internationalisation des économies africaines a représenté, durant cette période, une troisième menace pour le rôle traditionnel des femmes africaines. Quand l'activité économique africaine avait un caractère plus local, les femmes jouaient un rôle décisif sur les marchés locaux et en tant que commerçantes. Depuis, la tendance à l'expansion des activités économiques qui a

5. De tels arrangements ont assurément lieu au Mozambique, mais on ne sait pas jusqu'à quel point la polyandrie de fait est répandue dans l'ensemble de l'Afrique australe.

6. Je me réfère ici aux enquêtes et aux interviews réalisées en Afrique australe dans le cadre d'un projet pour les chaînes de télévision BBC et WETA. Voir A. A. Mazrui, 1986.

caractérisé les périodes coloniale et postcoloniale a progressivement écarté les femmes des centres de décision de l'économie internationale. Il est vrai que les Nigériennes, en particulier, ont refusé d'être complètement marginalisées, même dans le commerce international. Mais, dans l'ensemble, l'immense majorité des Africains qui font du commerce sur les marchés internationaux et siègent dans les conseils d'administration des sociétés transnationales sont des hommes. Dans les réunions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, où les musulmans sont majoritaires, des inhibitions supplémentaires s'opposent à la présence de toute femme, et même le Nigéria ne saurait y être représenté par une déléguée.

Grâce à quel type d'activité la proportion des femmes dans la vie publique africaine pourrait-elle augmenter un jour? La subordination des femmes sur le plan politique ne s'explique pas par la différence des rôles économiques. Les Africains participent très activement à la vie économique, alors que les Saoudiennes, par exemple, en sont exclues. Et pourtant dans la société africaine comme dans la société saoudienne, les femmes sont subordonnées aux hommes sur le plan politique. La différence des rôles économiques n'est donc pas la véritable cause de cette infériorité politique.

Ce qui est universel, ce n'est pas le rôle économique des femmes, mais leur absence de rôle militaire. Dans toute l'Afrique (comme dans le reste du monde), les femmes sont tenues à l'écart de l'activité militaire. L'accession des femmes à l'appareil militaire modifiera un jour les rapports de force politiques entre les sexes. L'armée somalienne a commencé à recruter des femmes, et l'armée de l'air algérienne recrute aussi désormais des femmes pilotes. Dans ces deux pays musulmans d'Afrique, les femmes commencent à se voir confier certaines fonctions militaires. Mais il faudra dépasser le stade des mesures symboliques. Sur ce continent de coups d'État, le jour viendra peut-être où une dépêche annonçant un putsch en Afrique de l'Ouest sera ainsi rédigée: «À Lagos, un coup d'État militaire a porté au pouvoir le général de brigade *Louise Adebisi*⁷.»

Le panafricanisme ou la confédération des sexes

Le panafricanisme est traditionnellement considéré comme un ensemble de relations qui unissent les Africains par-delà les frontières territoriales. Mais il faudrait en donner une définition plus large: le panafricanisme comprend aussi les relations qui unissent les Africains de part et d'autre de la frontière *sexuelle*. Il ne suffit pas de transcender les divisions nationales et le découpage territorial hérité du colonialisme. Il faut abattre une barrière *politique* qui sépare les Africains depuis bien plus longtemps encore: celle qui sépare les hommes et les femmes dans la vie publique.

Nkrumah définissait le panafricanisme comme l'acceptation d'un partage du pouvoir dans le cadre d'une fédération territoriale. Mais il serait encore plus nécessaire de partager le pouvoir dans le cadre d'une *confédération des sexes*.

7. Nous avons exposé cette question en termes similaires dans A. A. Mazrui, 1990.

L'Afrique traditionnelle, avant la colonisation européenne, offre de magnifiques exemples de partage du pouvoir entre les sexes. Les époques de Hatshepsout en Égypte (XV^e siècle avant l'ère chrétienne), de Nzinga en Angola (environ 1581-1663), de Yaa Asantewa en pays ashanti (environ 1830-1921) et de Nehanda au Zimbabwe (environ 1863-1898) illustrent cette conception particulière du panafricanisme comme partage du pouvoir entre les hommes et les femmes. Certaines de ces époques ont été étudiées dans de précédents volumes de cette *Histoire générale de l'Afrique*.

La colonisation de l'Afrique a-t-elle renforcé ou affaibli cette tradition de partage du pouvoir entre les sexes? Nous avons indiqué qu'elle a eu des effets variés sur les relations entre hommes et femmes. La domination coloniale et l'introduction de la culture occidentale ont marginalisé les femmes dans certains domaines et leur ont donné une plus grande place dans d'autres sphères d'activité. Le panafricanisme en tant que mode de relation entre les sexes a tout à la fois pâti et tiré profit de l'occidentalisation de l'Afrique.

Comme depuis 1935 l'Afrique est plus fortement intégrée dans le système mondial, le monde extérieur influence plus profondément que jamais la vie quotidienne des Africains et des Africaines. Il en résulte un certain nombre de contradictions sociales. En ce qui concerne les rôles féminins, l'internationalisation de l'Afrique a simultanément réduit l'importance de l'activité économique des femmes et favorisé le développement de leur activité diplomatique.

Nous avons vu que depuis 1935 les économies africaines qui ont conservé leur caractère local ont fait une plus large place aux femmes que celles qui se sont internationalisées. Nous avons rappelé le rôle historique des Africaines, souvent chargées de vendre l'excédent des produits agricoles et participant activement au processus de production dans les régions rurales. L'internationalisation de la production et du commerce, durant les périodes coloniale et postcoloniale, a eu pour effet, comme nous l'avons noté, de réduire peu à peu l'influence des femmes sur les processus économiques. Comme nous l'avons dit, les Africains siégeant dans les conseils d'administration des sociétés transnationales sont presque tous des hommes. L'internationalisation de l'économie africaine, à l'époque coloniale et postcoloniale, s'est assurément traduite jusqu'à présent par une marginalisation des femmes. Le panafricanisme économique en tant que collaboration économique entre les hommes et les femmes d'Afrique a donc été mis à mal durant cette période.

En revanche, depuis l'accession à l'indépendance, la diplomatie offre de nouvelles possibilités de carrière sous le signe du panafricanisme aux Africaines qui possèdent un niveau d'instruction élevé. En septembre 1969, comme nous l'avons vu au chapitre premier, la Libérienne Angie E. Brooks fut élue présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies (une seule autre femme avait occupé ce poste avant elle: l'Indienne Vijaya Lakshmi Pandit, sœur de Jawaharlal Nehru). Angie Brooks fut à New York le plus haut placé des diplomates africains: le panafricanisme en tant qu'union des Africains de part et d'autre de la frontière sexuelle y gagnait⁸.

8. Ce passage doit beaucoup à un échange de vues avec Dolores Mortimer, spécialiste de haut niveau chargée de la gestion de programmes d'échanges internationaux dans le domaine de l'éducation à l'United States Information Agency (USIA), à Washington.



30.1. À gauche: la Libérienne Angie Brooks, présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1969-1970.

À droite: la princesse Elizabeth Bagaya, ministre des affaires étrangères de l'Ouganda, prenant la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1974.

[Photos: © Nations Unies. Photo: T. Chen.]

L'ambassadrice Angie Brooks avait déjà ouvert plus d'une voie nouvelle au cours de sa carrière diplomatique; elle avait été, notamment, la première femme et la première Africaine à présider le Conseil de tutelle des Nations Unies. Lorsqu'elle accéda à la présidence de l'Assemblée générale, M^{me} Brooks déclara: « Je suis fière de mon continent, de mon pays et de mon sexe. » L'autorité suprême au sein de l'Assemblée générale a donc été exercée, pendant quelque temps, par une Africaine.

L'Ougandaise Elizabeth Bagaya (auparavant princesse de Toro) a rempli les fonctions d'ambassadrice itinérante d'Idi Amin puis, dans les années 70, celles de ministre des affaires étrangères. Mais la princesse Elizabeth était trop indépendante pour exercer longtemps de telles fonctions sous un régime militaire aussi inconstant. Elle l'était même trop pour rester longtemps ambassadrice aux États-Unis à la fin des années 80, sous le président Yoweri Museveni. Elle refusa d'être « précipitamment » envoyée à Paris et préféra démissionner. Elizabeth Bagaya Nyabongo n'en a pas moins réellement représenté, pendant quelque temps, le panafricanisme territorial et intersexuel.

D'autres Ougandaises occupèrent des postes diplomatiques importants, depuis Bernadette Olowo, ambassadrice à Bonn, jusqu'à Anna Amailuk, haut

commissaire à Ottawa, en passant par Freda Blick, ambassadrice à Paris à la fin des années 80. Le Ghana eut également une ambassadrice en poste à Paris, il s'agissait de Theresa Strictner-Scott. Ces femmes qui représentèrent l'Afrique à l'étranger contribuèrent, sur le plan diplomatique, à l'extériorisation du panafricanisme. Certaines représentèrent aussi leur pays dans un autre État africain. M^{me} Amailuk, par exemple, fut ambassadrice de l'Ouganda au Ghana.

Les Africaines ont eu aussi la possibilité de mener une activité internationale de caractère moins officiel dans le cadre de fonctions quasi diplomatiques. Angie Brooks a ainsi présidé la Fédération internationale des femmes juristes et a été décorée par un certain nombre de gouvernements étrangers, notamment ceux du Brésil, de la République fédérale d'Allemagne, de la Yougoslavie, du Cameroun et de la République populaire de Chine.

Parmi les Kényennes qui ont rempli pendant plusieurs années des fonctions quasi diplomatiques, on peut citer Margaret Kenyatta et Grace Ogot. Plusieurs femmes ont par ailleurs figuré au nombre des fonctionnaires et des diplomates de haut rang du Ministère des affaires étrangères du Kenya, elles ont souvent servi l'ensemble du continent africain aussi bien que leur pays.

Lors de l'accession de la Zambie à l'indépendance, en 1964, la Zambienne la plus en vue n'était pas une diplomate, mais la prophétesse Alice Lenshina, chef de l'Église de Lumpa. Son opposition au gouvernement zambien et au parti dominant provoqua un grave conflit dans le pays. Mais que l'on se rangeât du côté d'Alice Lenshina ou de Kenneth Kaunda, qui dirigeait le gouvernement de la nouvelle Zambie indépendante, cette situation montrait une fois de plus que l'Afrique pouvait encore produire des dirigeantes passionnées, capables d'inspirer à leurs fidèles les plus grands actes de courage et d'abnégation.

Depuis son indépendance, la Zambie a confié certaines fonctions quasi diplomatiques à des femmes, notamment Mutumba Bull qui conjugue la double qualité de personnalité politique et de scientifique. Comme les autres Africaines occupant des postes similaires, ces femmes ont elles aussi servi à la fois leur pays et l'ensemble du continent.

Les femmes de certains dirigeants africains, durant cette période, se sont fait connaître par leur propre activité politique et diplomatique. Dans les années 80, Sally Mugabe s'est occupée d'un certain nombre de causes humanitaires et internationales, et notamment de la protection de l'enfance sur le continent africain. M^{me} Mugabe a entretenu des relations diplomatiques suivies avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et animé, à Harare, plusieurs réunions panafricaines destinées à promouvoir la cause des enfants africains. (L'action humanitaire et diplomatique de M^{me} Mugabe n'est pas sans rappeler celle qu'Eleanor Roosevelt mena aussi bien avant qu'après la mort de son mari.)

En Égypte, Jehan al-Sādāt a eu une activité diplomatique du vivant de son mari. Auprès des hommes musulmans d'esprit conservateur du Moyen-

Orient, ses prises de position et ses apparitions publiques furent plus souvent un handicap qu'un atout. Mais pour de nombreuses femmes arabes, elle a représenté pendant un certain temps un modèle à suivre. Après l'assassinat de son mari, en 1981, elle a été reléguée dans un oubli relatif.

Sur le plan politique comme dans les relations entre les sexes, le panafricanisme a pris durant cette période en Afrique australe des formes particulièrement tumultueuses. En République sud-africaine, dans les années 80, Winnie Mandela fut sans conteste, toutes races confondues, la plus illustre des épouses. Bien que, dans la lutte contre l'*apartheid*, elle n'ait pas directement joué de rôle diplomatique ni exercé de fonction politique officielle, elle est devenue l'Africaine la plus célèbre des années 80. Elle s'est trouvée, dans cette partie du continent, au point de rencontre de plusieurs processus historiques et de plusieurs courants du panafricanisme. Son action n'a pas seulement concerné les questions raciales, mais aussi les relations entre les sexes et entre les générations.

Dans toute l'Afrique australe, il fallait en effet jeter des ponts non seulement entre les races, mais aussi entre les sexes et entre les générations, car les relations entre les hommes et les femmes avaient été perturbées par



30.2. À gauche: l'Égyptienne Jehan al-Sādāt, championne des droits de la femme. À droite: la Sud-Africaine Winnie Mandela, militante du mouvement contre l'*apartheid*, à Johannesburg, en octobre 1985.

[Photos : Sipa Press, Paris. © Keystone, Paris.]

la répression, les guerres de libération et les migrations de travailleurs. La colère et l'extrémisme engendrés par l'*apartheid* avaient également détérioré les rapports entre les jeunes Africains et les générations plus âgées.

La crise qui, à la fin des années 80, a bouleversé la vie de Winnie Mandela se situe à l'intersection de ces trois ensembles de relations panafricaines, relations entre les sexes, les races et les générations. En sa qualité d'épouse de Nelson Mandela, qui avait passé plus d'un quart de siècle en prison, elle symbolisait le tribut imposé par la lutte politique aux relations entre les sexes; et, par son engagement pour préparer les jeunes militants à l'exercice de leurs fonctions sociales, elle avait travaillé pour le rapprochement des générations. Mais en 1988 et 1989, elle rencontra de graves difficultés, notamment à cause des agissements des très jeunes gens qu'elle avait essayé d'encadrer. La femme qui était une martyre de l'*apartheid* depuis la condamnation de son mari à la prison à vie, en 1964, la femme qui avait été pendant de longues années exilée et reléguée dans un ghetto noir fut alors l'objet des attaques et des affronts de certains cercles qui l'avaient autrefois proclamée « mère de la nation ».

Son histoire personnelle s'inscrit dans l'histoire plus générale des relations entre hommes et femmes en Afrique australe. La répression et la guerre ont fait de nombreuses femmes des « veuves de la révolution » — veuves des martyrs du combat pour la libération — ou des « veuves de la prison » pour celles dont les maris étaient prisonniers à vie. Au niveau international, Winnie Mandela était la plus illustre de ces « veuves de la prison ».

Des tendances sociologiques lourdes se manifestaient dans cette situation. De nouvelles formes d'initiation à la condition de guerrier s'offraient aux jeunes Noirs d'Afrique australe: de nombreux adolescents s'étaient enrôlés dans les armées de libération, et dans les centres urbains l'activité guerrière, sous sa forme nouvelle, consistait le plus souvent à défier les forces de sécurité armées dans des affrontements de rues. L'expérience tentée par Winnie Mandela, l'organisation d'une équipe de football composée de jeunes chargés en outre d'assurer sa protection, aurait pu devenir un modèle. Mais cette expérience a mal tourné. L'équipe de football s'est transformée en une bande se livrant à la guerre contre d'autres bandes de jeunes, ce qui mit fin aux rêves de Winnie Mandela.

L'Afrique australe a également vu s'instaurer des rapports d'un type particulier entre le *sexe* et la *classe sociale*. Dans les communautés minières d'Afrique du Sud, les hommes n'avaient pas le droit de vivre avec leurs femmes. Comme nous l'avons noté, l'*apartheid* sexuel s'ajoutait ici à l'*apartheid* racial. Nous avons vu que les femmes restaient souvent dans les zones rurales où elles pratiquaient une agriculture de subsistance, tandis que leur mari parcouraient des milliers de kilomètres pour trouver un emploi salarié. D'où la formation d'un prolétariat masculin migrant et d'une paysannerie féminine sédentaire. Femme séparée de son mari par l'injustice d'un régime, Winnie Mandela représentait aussi un modèle à suivre pour ces paysannes.

La lutte qu'ils ont menée durant cette période pour le rapprochement des races valut le prix Nobel de la paix à deux Noirs sud-africains, Albert Luthuli et Desmond Tutu. Mais le combat pour le rapprochement des sexes ou des générations n'était pas susceptible de rapporter de prix Nobel. Ni la lutte contre le sexisme ni l'atténuation des conflits entre les générations n'entraient encore dans la définition de la défense de la « paix », telle que l'entendait le Comité Nobel. Malgré le succès de ses efforts pour rapprocher les sexes et les générations, Winnie Mandela était trop controversée dans les années 80 pour pouvoir être la première femme noire à obtenir un prix Nobel. Mais sa carrière politique est loin d'être terminée et seule l'histoire jugera un jour sa contribution au panafricanisme.

C'est également à l'avenir de dire si la première élection d'une femme au poste de secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine *suivra* ou *précédera* l'accession au pouvoir de la première femme présidente d'un État africain⁹.

L'éducation coloniale : la libération sans le développement

L'Afrique ne connaîtra peut-être cette révolution dans les rapports entre les sexes qu'après la deuxième grande transformation que nous avons évoquée, à savoir la généralisation de l'accès aux *connaissances* spécialisées. Une révolution sexuelle et une révolution scientifique vont peut-être toucher le continent, mais la seconde paraît plus proche que la première.

Il ne faut pas oublier que les savoir-faire introduits en Afrique par la colonisation présentent une ambiguïté historique fondamentale : s'ils ont favorisé l'*émancipation*, ils s'avèrent foncièrement inutiles au *développement*. Les savoir-faire introduits par les colonisateurs relevaient essentiellement de la *communication* ; et la maîtrise des formes nouvelles de communication écrite et orale a effectivement facilité la décolonisation. Mais les colonisateurs n'ont pas su transmettre efficacement les techniques de *production*. C'est en ce sens que le système d'éducation et de formation hérité de l'époque coloniale n'a pas réussi à promouvoir un véritable développement dans les « territoires » africains.

La crise des années 30, la seconde guerre mondiale et leurs conséquences sur l'Europe ont contribué, comme nous l'avons indiqué, à mettre le capitalisme et, finalement, l'impérialisme devant leurs responsabilités. C'est surtout après la seconde guerre mondiale que les puissances impérialistes ont commencé à s'intéresser à l'éducation et à la formation des Africains colonisés. De nouvelles techniques de communication furent alors élaborées. C'est en 1948 que fut fondé l'University College de la Côte-de-l'Or, et que celui d'Ibadan accueillit ses premiers élèves. L'Université de Lovanium fut

9. A. A. Mazrui, 1990.

créée par décret au Congo belge en février 1949; mais c'est seulement en 1954 que les premiers élèves africains, au nombre de trente, furent admis au cours préuniversitaire (onze seulement seront déclarés reçus à l'examen de passage).

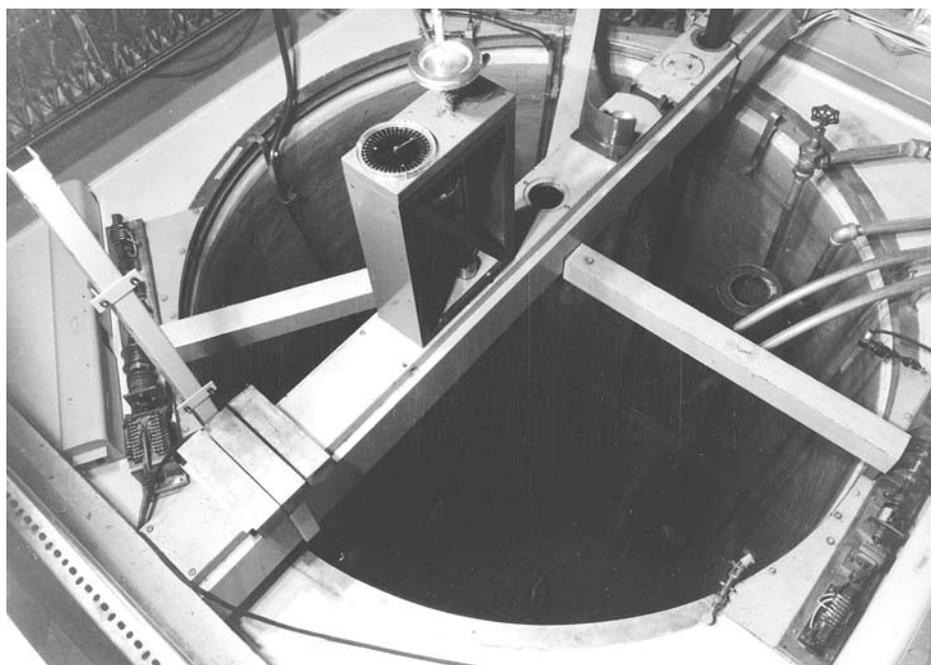
En Ouganda, le University College de Makerere fut fondé à la fin de 1949. Des centres de recherche firent également leur apparition, comme l'Institut d'ophtalmologie tropicale, créé à Bamako, au Soudan français, en 1953, ou l'Organisation pour la recherche sur l'alimentation et la nutrition en Afrique (ORANA), à Dakar. De tels centres de recherche pouvaient contribuer au développement de l'Afrique et ne mettaient pas simplement en œuvre des techniques de communication. Mais étudier la nutrition ou l'ophtalmologie, ce n'était pas étudier des techniques de *production*, et, de toute façon, ces recherches n'occupaient qu'une place très limitée dans le système éducatif colonial qui, pour l'essentiel, continuait de privilégier un enseignement de type littéraire traditionnel.

Les patriotes africains se servirent de certaines des techniques de communication enseignées dans les institutions coloniales pour défendre leur point de vue dans les métropoles et communiquer avec le reste de la communauté internationale. Comme on l'a vu dans des chapitres précédents, le concept de négritude a été forgé par des patriotes noirs résidant en France, notamment par Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor. Le mouvement de la négritude a commencé au début de la période étudiée dans ce volume. Chez les Africains de langue anglaise, la publication en 1938 d'*Au pied du mont Kenya*, livre où Jomo Kenyatta prend également la défense de l'Afrique, constitue l'équivalent du mouvement de la négritude en tant que mouvement de légitimation culturelle. Le mouvement de la négritude et *Au pied du mont Kenya* exprimèrent deux aspects importants de la nouvelle maîtrise des Africains en matière de communication, une communication tournée aussi bien vers les métropoles que vers le reste du monde. Cette nouvelle maîtrise était ici mise au service de la croisade pour la libération de l'Afrique. En 1947, Alioune Diop fondait à Paris *Présence africaine*, nouvel instrument de communication, nouvelle arme dans le combat pour la défense de l'Afrique.

Tout compte fait, la formation dispensée par l'éducation coloniale, visant à la maîtrise de l'expression écrite et orale dans les langues européennes, a bien servi la cause de la libération politique de l'Afrique. Ce n'est pas un hasard si les mouvements anticoloniaux furent massivement dirigés par des patriotes africains occidentalises ou semi-occidentalises. Les pères fondateurs des nouvelles nations africaines ont majoritairement été formés dans les écoles de missionnaires établies en Afrique ou les établissements d'enseignement supérieur occidentaux, sinon, assez souvent, dans ces deux types d'établissements. Ce fut le cas des fondateurs et premiers présidents du Ghana (Nkrumah), du Sénégal (Senghor), de la Tanzanie (Nyerere), du Nigéria (Azikiwe), de la Côte d'Ivoire (Houphouët-Boigny), du Malawi (Banda), du Kenya (Kenyatta), et de beaucoup d'autres hommes d'État. À l'évidence, s'ils ne représentaient qu'une étroite minorité de la population

totale du continent, les patriotes africains occidentalises étaient à l'avant-garde de la lutte pour l'indépendance politique. Comme l'ont montré les chapitres de ce volume consacrés à l'histoire politique, ces Africains ayant reçu une éducation occidentale ont fini par éclipser les dirigeants traditionnels et par prendre les rênes du pouvoir après le départ des colonisateurs. C'est en ce sens que les techniques de communication introduites en Afrique durant la période coloniale ont facilité l'accession du continent à l'indépendance politique.

Mais les puissances coloniales n'ont pas véritablement formé les Africains aux techniques de production. De ce point de vue, malgré toute son utilité pendant la phase de libération politique, le système d'enseignement colonial s'est révélé incapable d'assurer le développement de l'Afrique. Les techniques agricoles restent en grande partie rudimentaires, les usines doivent quasiment importer le moindre boulon, les barrages sont souvent délabrés, les machines tombent en panne faute de pièces de rechange. La capacité de l'industrie africaine à exploiter les ressources minérales du continent est dérisoire. Même sa capacité à *extraire* ces minerais sans recourir à l'équipement, aux connaissances et à l'encadrement fournis par l'étranger est étonnamment limitée. L'Afrique sort de son sol des ressources minérales qu'elle ne sait



30.3. Le réacteur nucléaire Triga (Zaïre, 1965).
[Photo: © Atelier Roland Minnaert.]

toujours pas transformer, et elle importe des biens de consommation qu'elle ne sait toujours pas produire.

La conclusion s'impose: si le colonialisme a produit ses propres fossoyeurs en formant une élite politique africaine, il n'a pas créé l'avant-garde économique nécessaire au développement de l'Afrique. L'éducation coloniale a facilité la réalisation d'un premier objectif, l'émancipation des Africains; mais l'héritage colonial ne suffira jamais à assurer le développement du continent. Les compétences en matière de communication doivent aujourd'hui se combiner avec les compétences en matière de production et de développement.

Mode de gouvernement et développement

L'Afrique est entrée dans l'ère nouvelle de l'indépendance avec un retard encore plus considérable en matière de compétences qu'en matière d'appareil productif; un abîme sépare ses nouvelles institutions postcoloniales et sa capacité à les utiliser efficacement.

Son premier handicap était le capitalisme banal légué par l'époque coloniale. L'Afrique a contracté les habitudes de consommation de l'Occident sans assimiler ses techniques de production; elle a pris les goûts des Occidentaux sans acquérir leurs compétences; elle s'est urbanisée sans s'industrialiser; elle a hérité de l'avidité capitaliste sans avoir appris la discipline capitaliste. Pour paraphraser le poète britannique Alexander Pope:

*Un peu de capitalisme est chose dangereuse;
Puisse profondément ou ne bois pas du tout
À la source occidentale.*

L'Afrique n'a pas puisé à la source du capitalisme aussi profondément que l'Asie du Sud-Est, mais elle y a néanmoins bu. D'où cette conséquence tragique: le règne de l'avidité sans la compensation de l'efficacité.

Les institutions politiques léguées par le colonialisme, qui avait aboli ou affaibli les institutions autochtones, ont constitué le deuxième handicap de l'Afrique indépendante. Parallèlement, les premières armées africaines permanentes furent dotées d'armes produites par une technologie beaucoup plus avancée que la technologie locale. L'Afrique a accédé à l'indépendance avec des moyens de destruction bien plus considérables que ses moyens de production. Elle restait pourtant largement tributaire, dans ces deux domaines, de modèles extérieurs et de fournisseurs étrangers. Cette situation a totalement altéré les relations entre civils et militaires et engendré une succession de coups et de contre-coups d'État. À cause du déficit des compétences techniques, la militarisation des pays africains n'a pas alimenté leur industrie civile. Il n'y a pas eu de symbiose entre la défense et le développement. Mis à part l'Égypte et la République sud-africaine, aucun pays d'Afrique ou presque ne possède une industrie d'armement significative.

La plupart des armées africaines importent non seulement en totalité leurs chars et leurs roquettes, mais aussi leurs mitraillettes et leurs cartouches; dans certains cas, même les uniformes sont importés.

La militarisation sans industrialisation a déstabilisé à la fois le système économique et le système politique. Le mariage du politique et du militaire a posé un problème; le divorce entre la défense et le développement en a posé un autre. Le déficit des compétences est énorme dans tous ces domaines où règne le sous-développement politique, économique et technique.

Cette situation est en particulier préjudiciable aux droits de l'homme. La faillite, dans la plus grande partie de l'Afrique, des institutions libérales importées d'Occident s'explique non seulement par leur origine étrangère, mais par la faible capacité des Africains à organiser des partis politiques disciplinés, des entreprises performantes ou des syndicats efficaces. La démocratie occidentale n'a-t-elle pas été *imposée* au Japon comme à l'Afrique? Les Américains l'ont imposée au Japon en moins de dix ans; les Africains ont subi beaucoup plus longtemps la tutelle coloniale. Et pourtant, les institutions occidentales ont pris racine dans le sol étranger du Japon, et elles ne survivent que péniblement sur le sol étranger de l'Afrique. Cette différence pourrait bien venir du fait que les capacités d'*organisation* et les bases du capitalisme étaient plus développées au Japon qu'en Afrique.

Depuis l'accession de l'Afrique à l'indépendance, les rapports entre les techniques de gouvernement et les perspectives de développement économique ont varié en fonction des facteurs suivants, facteurs liés entre eux: la *taille* du secteur public; le *rôle* de l'État; l'*efficacité* des pouvoirs publics; la représentativité et l'équité (la *légitimité*) du gouvernement.

Le premier facteur se réfère non seulement à la taille de l'administration proprement dite, mais aussi à celle des organismes para-étatiques. Le deuxième facteur se réfère au rôle de l'État dans l'économie et à la nature de ses fonctions. Le troisième facteur se réfère à la compétence des fonctionnaires, à l'efficacité et à la plus ou moins grande rationalité du comportement des pouvoirs publics. Le quatrième facteur se rapporte au caractère démocratique et représentatif du gouvernement, ou à l'absence de démocratie et de représentativité.

Il importe de se rappeler que dans l'Afrique postcoloniale la représentativité se mesure souvent selon des critères *ethniques* et non pas électoraux. L'arithmétique de la représentation ethnique contribue souvent à rassurer les membres des différents groupes ethniques, qu'ils fassent ou non réellement partie des agents et des bénéficiaires du régime politique. Les gouvernements sont considérés comme plus ou moins représentatifs selon que leur composition ethnique reflète plus ou moins celle de la population. Au Nigéria, depuis la guerre civile, ce principe de représentativité est souvent évoqué sous le nom de « caractère fédéral » de la nation.

La dynamique de la représentativité ethnique a eu tendance à accroître la taille des organismes gouvernementaux et administratifs, les effectifs de la fonction publique et des services para-étatiques ayant souvent été « gonflés » pour assurer le subtil équilibre exigé par l'arithmétique de la représentation ethnique.

L'insensibilité à la nécessité d'un équilibre ethnique peut, à l'inverse, être un facteur de déstabilisation. Dans des pays comme le Nigéria ou

l'Ouganda, l'absence de représentativité ethnique a souvent constitué un plus grand danger politique que l'absence de représentativité électorale. L'arithmétique de la représentation ethnique s'est souvent avérée plus contraignante qu'un scrutin électoral classiquement conçu.

Du point de vue de l'efficacité de l'action publique, un des principaux dilemmes de l'Afrique postcoloniale concerne les rapports entre la libéralisation économique et la libéralisation politique. Dans certains pays, le pluralisme politique a eu tendance à déstabiliser l'économie. Au Nigéria, sous la présidence de Shehu Shagari (1979-1983), l'ouverture politique et le multipartisme se sont accompagnés d'une profonde anarchie économique. Le Ghana sous Hilla Limann et le Soudan sous Sadiq al-Mahdī ont également connu cette combinaison d'ouverture politique et de chaos économique. (Le sud du Soudan, qui ne jouissait d'aucune liberté politique et d'aucune protection économique, a été dévasté politiquement et économiquement.)

Ces pays étaient placés devant un véritable dilemme moral. Le pluralisme politique risquait de provoquer le déclin économique. En dernière analyse, le choix était parfois déchirant : liberté politique *ou* développement économique, mais pas les deux à la fois. Dans cette situation, que devaient faire les donateurs et les institutions internationales ? Des organismes comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pouvaient-ils vraiment *préférer* des régimes militaires comme ceux d'Ibrahim Babangida ou de Jerry Rawlings à des régimes démocratiquement élus comme ceux de Shagari, Limann ou al-Mahdī ?

Risquons-nous de voir, dans les années 90, des organismes extérieurs encourager le libéralisme économique aux dépens du libéralisme politique ? Cet encouragement donné à des régimes militaires ne pourrait-il pas être implicite, et parfois presque inconscient ?

Depuis l'accession de l'Afrique à l'indépendance, la corruption dans l'exercice du pouvoir politique a parfois pris la forme d'une privatisation *de l'État*. Il y eut privatisation au profit d'une ethnie quand, au mépris du principe de la représentativité ethnique, un groupe ethnique particulier a monopolisé la puissance publique ou en a détenu une part démesurée, comme l'ont fait les Nubi dans l'Ouganda d'Idi Amin.

Il y eut privatisation au profit d'une dynastie quand un individu et sa proche famille ont monopolisé les ressources et les symboles de l'État, comme l'a fait Jean-Bedel Bokassa, empereur de Centrafrique, qui a littéralement essayé de fonder une dynastie.

Il y eut privatisation anarchique quand, dans une mêlée générale, la recherche effrénée des privilèges et du profit a entraîné la dissipation de la puissance et de la richesse publiques. Le Nigéria sous Shehu Shagari, surtout à partir de 1981, a donné l'image d'une telle privatisation anarchique.

Dans le domaine politique, les pires maux qui menacent l'Afrique depuis son accession à l'indépendance sont la tyrannie d'un côté et l'anarchie de l'autre. La tyrannie est l'excès de gouvernement, l'anarchie l'insuffisance de gouvernement. La tendance à la tyrannie se traduit souvent par une centralisation de la violence ; la tendance à l'anarchie se traduit essentiellement par une décentralisation de la violence, allant jusqu'à dresser les voisins les uns contre les autres.

Dans le domaine *économique*, les pires maux qui menacent l'Afrique sont la dépendance et le déclin. La dépendance est un amoindrissement des capacités d'autonomie; le déclin est un amoindrissement des capacités de développement.

La crise du mode de gouvernement en Afrique est liée au nœud que forment les maux politiques (tyrannie, anarchie) et les maux économiques (dépendance, déclin). Comment en sortir? Il nous faut développer de multiples compétences, et parmi ces compétences nous devons mettre l'accent précisément sur celles qui peuvent nous permettre de résoudre cette crise, fondamentale, du mode de gouvernement.

Les Africains n'ont nul besoin de copier les institutions libérales de l'Occident pour concilier la stabilité et l'équité. Mais ils doivent acquérir la capacité de défendre leurs droits, même contre leur gouvernement, et se doter des organisations nécessaires pour mener ce combat. Les dirigeants ont partout tendance à verser dans l'arbitraire quand n'existe pas de contre-pouvoir organisé susceptible de s'opposer à leurs excès. Le déficit des compétences est une des causes de la violation permanente des droits de l'homme en Afrique. L'armée formée par Museveni en Ouganda, dans les années 80, fut la première organisation militaire que des civils aient réussi à créer pour lutter contre un régime antidémocratique en Afrique. Mais il restait à résoudre d'immenses problèmes. La stabilité et l'équité n'étaient pas encore assurées.



30.4. La désertification du Sahel.
[Photo: © UNESCO/MAB.]

Population et environnement

Les problèmes de l'Afrique, dans les décennies à venir, ne se réduiront pas à la recherche de la stabilité politique et d'une économie viable, L'*écologie* même de l'Afrique est menacée; le déboisement et la désertification sont en train de rendre inhabitable une grande partie du continent. Le problème tient pour une part aux faibles capacités de planification des pays africains dans leur ensemble. Bien que la majorité des gouvernements africains soit partisan des plans de développement national, ils se gardent le plus souvent de les appliquer. Les forêts sont progressivement détruites sans qu'on fasse beaucoup d'efforts de reboisement. Des groupes économiques français et libanais ont dévasté la forêt tropicale humide de la Côte d'Ivoire avec la complicité de la classe dirigeante locale. On ne se soucie guère des dommages causés à l'environnement, ni de la nécessité de reboiser pour réparer ces dommages. Le Sénégal, après des atteintes considérables à l'environnement, a mis en route un modeste programme de reboisement. Les capacités de planification de l'Afrique ne sont pas encore à la hauteur de ses besoins en matière de protection de l'environnement.

Le déficit des compétences s'étend à l'utilisation du bois de chauffage, la plus ancienne source d'énergie maîtrisée par l'homme restant celle qui est le plus utilisée dans les campagnes africaines. Les habitants des régions



30.5. Le déboisement de l'Afrique.
[Photo: UNESCO/MAB.]

rurales doivent apprendre aujourd'hui à l'économiser. Des modifications relativement simples apportées aux méthodes de cuisson des aliments et une amélioration des méthodes de combustion pourraient réduire fortement la consommation du bois de chauffage, ce qui permettrait peut-être de ralentir ou même d'arrêter le déboisement et la désertification dans certaines régions du continent.

Les sociétés dans lesquelles les bovins, les chèvres ou les chameaux possèdent une grande valeur culturelle doivent résoudre un autre problème : elles doivent proportionner la taille de leurs troupeaux aux pâturages disponibles. Les autorités ont eu du mal à convaincre les éleveurs qu'un trop grand nombre de bêtes pouvait nuire à l'environnement et causer la destruction des pâturages. *Trop* de bétail, *pas assez* de savoir-faire : l'association de cet excédent et de ce déficit s'est trop souvent révélée fatale.

Qu'en est-il par ailleurs du concept moralement douteux d'« excédent démographique » sur un continent qui souffre d'un déficit des compétences ? Le problème de l'accroissement démographique s'est aggravé, lui aussi, faute de capacités de planification suffisantes. L'Afrique produit-elle plus d'êtres humains qu'elle ne peut en nourrir ? Bien que les années 80 nous aient donné des indications contradictoires sur les rapports entre la production vivrière de l'Afrique et l'accroissement de sa population, le risque d'une diminution de la production vivrière par habitant persiste. Il aurait fallu augmenter la production vivrière ou ralentir la croissance démographique. Chacune de ces entreprises exigeait des compétences particulières. La question de la production vivrière a été traitée dans plusieurs chapitres de ce volume. Mais *quid* de l'accroissement démographique ?

Dans les années 80, il est né plus d'enfants en Afrique que dans n'importe quelle autre région du monde. L'Afrique noire a connu, durant cette période, le taux d'accroissement démographique le plus élevé de toute l'histoire de l'humanité, et ce taux lui-même n'a cessé de croître (tableau 30.1). Le taux annuel était de 2,5 % entre 1960 et 1970, de 2,7 % entre 1970 et 1980, de 3,1 % entre 1980 et 1986 ; il était estimé à 3, 2 % en 1989. Au Kenya, par exemple, le taux annuel d'accroissement démographique dépassait 4 %.

L'amour de l'Afrique pour les enfants a fait sa gloire mais est aussi à l'origine de la tragédie qu'elle traverse actuellement. Dans les années 80, des recherches ont montré que les Africains voulaient des familles encore plus nombreuses qu'elles ne l'étaient déjà. Les femmes désiraient en moyenne au moins six enfants. En 1988, les Kényennes voulaient avoir huit enfants. Le nombre d'enfants désiré dans l'ensemble de l'Afrique variait entre cinq (au Ghana) et neuf (en Mauritanie).

Cet amour des enfants s'explique notamment par la conception africaine de l'*immortalité*, celle-ci ne consistant pas simplement à aller au ciel, mais aussi à transmettre son sang aux vivants, pour qu'il coule dans leurs veines. En termes modernes, selon cette conception, une personne n'est pas considérée comme vraiment morte tant que ses gènes continuent de vivre dans sa descendance. William Wordsworth s'est approché de cette pensée africaine quand il écrivit :

*Oh joie ! La vie subsiste dans nos cendres,
La Nature se souvient encore
De ce qui fut si fugitif¹⁰.*

À cause de la forte mortalité infantile, les femmes africaines ont donné naissance, dans les années 80, à six enfants pour être sûres qu'il en survivrait au moins quatre. Dans beaucoup de villages africains, la mort est un visiteur plus familier que le médecin, et tenir compte de la disparition possible des enfants en bas âge est déjà une forme de planification familiale.

L'Afrique a donc surtout besoin non d'une régulation des naissances, mais d'une *régulation des décès*; elle doit apprendre non pas comment avoir moins d'enfants, mais comment faire en sorte que plus d'enfants survivent. La régulation des décès entraîne d'abord, normalement, une augmentation du taux d'accroissement démographique; mais au bout d'un certain temps, les parents sont en principe suffisamment rassurés et acceptent de faire moins d'enfants. À la fin des années 80, cette transition démographique ne s'était toujours pas produite en Afrique.

Trois types de situations, comportant chacun une dimension agonistique — positive ou négative —, ont concerné ces enfants au cours de l'histoire récente de l'Afrique: les conflits entre groupes humains (notamment les affrontements entre groupes ethniques); la confrontation des hommes avec leur environnement (« guerre écologique »); la lutte contre l'ignorance et la pauvreté (campagnes visant à améliorer le cadre de vie de la population et à assurer au moins la satisfaction de ses besoins essentiels).

Les affrontements entre groupes ethniques, dans le cadre de guerres civiles ou de guerres de libération, ont laissé derrière eux des enfants qui ont souvent perdu au moins un de leurs parents et ont dû quitter leur village: ce sont les *enfants de la guerre*. L'image classique des camps de réfugiés illustre bien les privations qu'ils ont endurées.

Dans leur confrontation, primordiale, avec les forces naturelles, les hommes d'Afrique ont vu, au cours de notre période, la nature se moquer parfois très cruellement d'eux, faisant succéder, d'une manière tout aussi destructrice, les inondations à la sécheresse. Ces catastrophes naturelles ont frappé à la fois les adultes et les enfants.

Le troisième type de situation qui a intéressé les enfants africains est le combat livré contre l'ignorance et la pauvreté. Des interventions simples, comme la réhydratation des enfants ou l'apport de sels minéraux, ont parfois sauvé un million de vies en Afrique. Les campagnes de vaccination infantile entreprises dans les années 80 par l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé ont tenu la mort en échec dans certains villages. Des actions éducatives sur la nutrition ont également permis de faire reculer la mortalité.

On peut relever entre ces trois types de situations des phénomènes d'interaction, la lutte *contre* l'ignorance en matière d'érosion des sols étant essentiellement une lutte *pour* la conservation des sols et la préservation de l'environnement, et les affrontements entre groupes ethniques ayant pour

10. W. Wordsworth, *Intimations of immortality from recollections of early childhood*.

L'AFRIQUE DEPUIS 1935

Tableau 30.1 Population de l'Afrique, 1950-2025 (en milliers).

	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985
Afrique	221 984	247 954	279 316	317 056	361 788	413 298	477 232	552 884
Afrique australe	15 736	17 639	19 892	22 623	25 581	28 866	32 379	36 372
Afrique du Sud	13 683	15 385	17 396	19 832	22 458	25 301	28 270	31 569
Botswana	389	433	481	549	623	755	902	1 083
Lesotho	734	794	870	963	1 064	1 187	1 339	1 538
Namibie	666	736	817	910	1 016	1 141	1 306	1 518
Swaziland	264	291	326	370	419	482	563	664
Afrique centrale	26 316	28 792	31 811	35 343	39 599	45 243	52 183	60 209
Angola	4 131	4 437	4 816	5 180	5 588	6 520	7 723	8 754
Cameroun	4 467	4 843	5 297	5 874	6 610	7 520	8 653	10 051
Congo	808	889	988	1 111	1 263	1 447	1 669	1 939
Gabon	469	477	486	495	504	637	806	985
Guinée équatoriale	226	238	252	270	291	225	217	312
République centrafricaine	1 314	1 414	1 534	1 677	1 849	2 057	2 320	2 646
São Tomé-et- Principe	60	62	64	68	73	81	94	107
Tchad	2 658	2 838	3 064	3 334	3 652	4 030	4 477	5 018
Zaire	12 184	13 595	15 310	17 335	19 769	22 726	26 225	30 398
Afrique occidentale	63 150	70 754	80 173	91 628	105 202	121 715	141 258	165 141
Bénin	2 046	2 111	2 237	2 430	2 693	3 033	3 459	3 985
Burkina Faso	3 654	4 012	4 452	4 961	5 550	6 202	6 957	7 877
Cap-Vert	146	169	196	229	267	278	289	324
Côte d'Ivoire	2 775	3 221	3 799	4 527	5 515	6 755	8 194	9 933
Gambie	294	313	352	404	464	548	641	745
Ghana	4 900	5 759	6 774	7 828	8 612	9 831	10 736	12 839
Guinée	2 550	2 826	2 136	3 488	3 900	4 149	4 461	4 987
Guinée-Bissau	505	522	542	524	525	627	795	873
Libéria	824	914	1 039	1 195	1 385	1 609	1 876	2 199
Mali	3 520	3 911	4 375	4 922	5 484	6 169	6 863	7 915
Mauritanie	825	901	991	1 096	1 221	1 371	1 551	1 766
Niger	2 400	2 689	3 028	3 660	4 165	4 771	5 586	6 608
Nigéria	32 935	37 094	42 305	48 676	56 581	66 346	78 430	92 016
Sainte-Hélène	5	5	5	5	5	5	5	6
Sénégal	2 500	2 811	3 187	3 626	4 158	4 806	5 538	6 375
Sierra Leone	1 944	2 081	2 241	2 429	2 656	2 931	3 623	3 665
Togo	1 329	1 414	1 514	1 627	2 020	2 285	2 615	3 028

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025
Afrique	642 111	746 819	866 585	1 001 349	1 148 474	1 301 371	1 452 067	1 596 855
Afrique australe	40 928	45 972	51 416	57 168	63 108	69 074	74 821	80 133
Afrique du Sud	35 282	39 348	43 666	48 139	52 662	57 150	61 446	65 363
Botswana	1 304	1 549	1 822	2 124	2 451	2 779	3 095	
Lesotho	1 774	2 053	2 370	2 731	3 138	3 579	4 013	4 427
Namibie	1 781	2 079	2 437	2 847	3 303	3 776	4 245	4 698
Swaziland	788	943	1 121	1 326	1 554	1 790	2 023	2 249
Afrique centrale	70 054	81 933	95 981	112 344	130 958	151 395	172 266	192 342
Angola	10 020	11 531	13 295	15 317	17 561	20 004	22 438	24 731
Cameroun	11 833	14 037	16 701	19 897	23 665	27 893	32 264	36 547
Congo	2 271	2 678	3 167	3 746	4 406	5 130	5 860	6 568
Gabon	1 172	1 382	1 612	1 827	2 052	2 309	2 594	2 875
Guinée équatoriale	352	400	455	519	592	671	752	828
République centrafricaine	3 039	3 511	4 074	4 740	5 497	6 325	7 154	7 947
São Tomé-et- Principe	121	135	151	167	184	201	219	235
Tchad	5 678	6 447	7 337	8 352	9 491	10 728	12 013	13 245
Zaïre	35 568	41 813	49 190	57 780	67 509	78 135	88 972	99 366
Afrique occidentale	193 702	227 426	266 645	311 360	360 430	410 942	460 383	507 455
Bénin	4 630	5 421	6 369	7 486	8 745	10 065	11 369	12 587
Burkina Faso	8 996	10 396	12 092	14 080	16 349	18 822	21 327	23 710
Cap-Vert	370	438	515	595	676	757	841	922
Côte d'Ivoire	11 997	14 535	17 600	21 218	25 503	30 069	34 776	39 334
Gambie	861	984	1 119	1 271	1 434	1 593	1 736	1 864
Ghana	15 028	17 608	20 564	23 845	26 931	29 884	32 708	35 442
Guinée	5 755	6 700	7 830	9 162	10 667	12 252	13 820	15 273
Guinée-Bissau	964	1 073	1 197	1 338	1 491	1 649	1 791	1 918
Libéria	2 575	3 032	3 575	4 207	4 921	5 689	6 477	7 245
Mali	9 214	10 799	12 685	14 885	17 350	19 918	22 439	24 774
Mauritanie	2 024	2 335	2 702	3 129	3 612	4 129	4 542	5 119
Niger	7 731	9 104	10 752	12 694	14 884	17 167	19 406	21 482
Nigéria	108 542	127 694	149 621	174 307	201 266	228 753	255 393	280 890
Sainte-Hélène	7	8	10	11	13	15	17	19
Sénégal	7 327	8 423	9 716	11 172	12 730	14 269	15 685	16 988
Sierra Leone	4 151	4 740	5 437	6 250	7 172	8 161	9 139	10 045
Togo	3 531	4 138	4 861	5 711	6 687	7 750	8 821	9 842

L'AFRIQUE DEPUIS 1935

	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985
Afrique orientale	64 984	72 774	82 326	94 165	108 228	123 675	144 172	167 815
Burundi	2 456	2 691	2 948	3 224	3 522	3 680	4 132	4 731
Comores	173	194	215	240	274	320	392	463
Djibouti	60	69	80	114	168	243	304	354
Éthiopie	19 573	21 680	24 191	27 150	30 623	34 309	38 750	43 083
Kenya	6 265	7 189	8 332	9 749	11 498	13 741	16 632	20 096
Madagascar	4 230	4 718	5 309	6 016	6 742	7 595	8 785	10 237
Malawi	2 881	3 169	3 529	3 975	4 518	5 244	6 183	7 340
Maurice	493	571	660	753	826	892	966	1 020
Mozambique	6 198	6 744	7 461	8 338	9 395	10 498	12 095	13 711
Ouganda	4 762	5 556	6 562	8 047	9 806	11 183	13 120	15 647
République-Unie de Tanzanie	7 886	8 803	10 026	11 586	13 513	15 900	18 867	22 748
Réunion	257	293	339	393	441	484	508	547
Rwanda	2 120	2 391	2 742	3 183	3 728	4 384	5 163	6 102
Seychelles	34	38	42	47	53	59	63	65
Somalie	2 423	2 657	2 935	3 627	3 668	4 156	5 345	6 370
Territoires britanniques de l'océan Indien	2	2	2	2	2	2	2	2
Zambie	2 440	2 753	3 141	3 614	4 189	4 841	5 738	7 006
Zimbabwe	2 730	3 257	3 812	4 466	5 260	6 143	7 126	8 292
Afrique septentrionale	51 798	57 994	65 115	73 297	83 158	93 799	107 240	123 348
Algérie	8 753	9 715	10 800	11 923	13 746	16 018	18 740	21 788
Égypte	20 330	22 990	25 922	29 389	33 053	36 289	40 875	46 511
Jamahiriya arabe libyenne	1 029	1 126	1 349	1 623	1 986	2 446	3 043	3 786
Maroc	8 953	10 132	11 626	13 323	15 310	17 305	19 832	22 025
Sahara occidental	14	21	32	50	76	117	135	155
Soudan	9 190	10 150	11 165	12 359	13 859	16 012	18 681	21 822
Tunisie	3 530	3 860	4 221	4 630	5 127	5 611	6 384	726

L'HORIZON 2000

	1990	1995	20000	2005	2010	2015	2020	2025
Afrique orientale	196 873	232 243	273 594	321 148	374 399	431 034	487 868	542 536
Burundi	5 472	6 362	7 358	8 469	9 657	10 841	11 950	12 976
Comores	550	658	789	945	1 123	1 315	1 510	1 697
Djibouti	409	474	552	644	748	862	979	1 094
Éthiopie	49 240	57 140	66 364	79 961	88 889	101 753	114 313	126 618
Kenya	24 031	28 978	35 060	42 389	50 905	60 071	69 799	79 113
Madagascar	12 004	14 113	16 627	19 529	22 827	26 476	30 272	34 014
Malawi	8 754	10 494	12 458	14 654	17 104	19 701	22 278	24 730
Maurice	1 082	1 142	1 201	1 258	1 309	1 354	1 391	1 419
Mozambique	15 656	17 922	20 493	23 365	26 456	29 592	32 593	35 416
Ouganda	18 794	22 666	26 958	31 730	36 982	42 561	48 101	53 144
République-Unie de Tanzanie	27 318	32 971	39 639	47 460	56 333	65 845	75 485	84 917
Réunion	598	647	692	735	777	817	855	889
Rwanda	7 237	8 602	10 200	11 973	13 791	15 511	17 196	18 847
Seychelles	69	72	75	78	80	82	83	84
Somalie	7 497	8 441	9 736	11 312	13 114	15 035	16 905	18 701
Territoires britanniques de l'océan Indien	2	2	2	2	2	2	2	2
Zambie	8 452	10 222	12 267	14 632	17 328	20 264	23 286	26 620
Zimbabwe	9 709	11 340	13 123	15 012	16 974	18 951	20 870	22 616
Afrique septentrionale	140 553	159 245	178 949	199 330	219 580	238 925	256 728	274 390
Algérie	24 960	28 704	32 904	37 286	41 510	45 279	48 484	51 950
Égypte	52 426	58 388	64 210	70 099	75 746	81 050	85 768	90 355
Jamahiriya arabe libyenne	4 545	5 446	6 500	7 695	8 976	10 276	11 567	12 841
Maroc	25 061	28 301	31 559	34 648	37 586	40 408	43 022	45 647
Sahara occidental	178	202	228	254	280	308	335	362
Soudan	25 203	29 128	33 625	38 647	44 017	49 416	54 627	59 605
Tunisie	8 180	9 076	9 924	10 702	11 464	12 188	12 925	13 630

[Source: United Nations (1990) *World population Prospects*, ST/ESA/SER. A/120.]

effet d'aggraver à la fois la pauvreté de la population et la détérioration de l'environnement.

Comment les Africains instruits sont-ils intervenus dans ces situations ? Quel a été le rôle des artistes, des éducateurs, des intellectuels ? Il leur revenait de faire un travail d'éducation et de mobilisation. Ils devaient participer à l'éducation du public et des dirigeants, et il leur incombait aussi de susciter l'enthousiasme et les engagements en faveur des politiques susceptibles de protéger ou d'aider les enfants. Mais il fallait d'abord mobiliser ces agents de mobilisation, éduquer ces éducateurs. Il fallait que les artistes, les enseignants, les intellectuels fussent bien plus au fait des problèmes qu'affrontent les enfants de la guerre, les victimes des catastrophes naturelles et les déshérités. C'est ce à quoi s'emploie l'UNICEF depuis le milieu des années 80, en essayant d'entraîner les artistes, les intellectuels et autres Africains instruits dans une croisade pour sauver les enfants d'Afrique.

Mais comment faire vraiment chuter le taux de mortalité infantile ? Malgré les démonstrations de l'UNICEF prouvant qu'il suffisait de compétences relativement limitées pour appliquer certaines méthodes, celles-ci n'étaient pas encore mises en œuvre à la fin de notre période. Des millions de nourrissons sont morts de diarrhée en Afrique à l'époque coloniale et postcoloniale. Des méthodes simples de réhydratation et d'apport de sels minéraux auraient pu sauver la plupart de ces enfants. Certaines organisations non africaines possédant les compétences requises commencent de distribuer aux mères des zones rurales des trousseaux d'urgence contenant de l'eau potable et des sels minéraux. La bonne qualité de l'eau est en effet une des conditions importantes de la réduction de la mortalité infantile, et l'approvisionnement en eau potable mérite toute l'attention des gouvernements africains et des organismes internationaux.

La *vaccination* contre les autres maladies décimant les nourrissons pourrait améliorer considérablement les chances de survie des enfants africains. Des campagnes de vaccination menées à grande échelle pourraient enrayer rapidement des fléaux tels que la diphtérie, la coqueluche, la rougeole ou la fièvre typhoïde. Des pays comme le Burkina Faso se sont lancés dans de tels programmes.

Mais une autre maladie est apparue durant la période étudiée dans ce volume, probablement la plus grave frappant aujourd'hui l'espèce humaine. Et devant cette maladie, que les Occidentaux ont nommée syndrome d'immunodéficience acquise (sida), les compétences de l'Occident se révèlent aussi insuffisantes que celles de l'Afrique.

Cette maladie, qui appartient essentiellement au dernier quart du XX^e siècle, a d'abord défié toutes les lois de la lutte des classes internationale et de la répartition des richesses dans le monde en touchant indistinctement riches et pauvres. Les premières victimes furent en effet essentiellement des habitants des plus grandes villes américaines comme New York ou San Francisco, et des Africains vivant dans les régions les plus pauvres du continent. Pour la première fois dans cette période de l'histoire, l'Occident souffre autant que l'Afrique d'un déficit des compétences, les médecins occidentaux étant ici aussi ignorants que les médecins africains.

Mais cette ignorance brièvement partagée ne doit pas nous dissimuler la distance séparant ceux qui ont conquis la Lune de ceux qui s'échinent dans les villages. Le déficit des compétences n'est pas seulement un problème d'une importance fondamentale quant à l'élaboration des politiques des États africains. Il détermine l'opposition Nord-Sud, la hiérarchisation du système mondial, sa division en pays développés et pays sous-développés. C'est aujourd'hui le fardeau de l'humanité.

Conclusion

Entre 1935 et l'époque actuelle, l'Afrique est passée de l'âge du colonialisme à l'ère nouvelle de l'indépendance. Nous avons montré comment cette courte période de l'histoire du continent s'articulait en une décennie de conflit mondial (1935-1945) et une décennie et demie de lutte redoublée contre le colonialisme (1945-1960), lutte débouchant sur l'aube chatoyante mais incertaine de l'indépendance, troisième phase dominée par le combat pour le développement et au cours de laquelle l'Afrique eut à affronter d'innombrables problèmes.

Une tentation périlleuse s'offre à l'historien, celle de s'appuyer sur sa connaissance du passé pour essayer de comprendre le présent et de discerner les tendances probables de l'avenir. La période examinée dans ce volume a vu se produire les plus grandes révolutions techniques de l'histoire humaine, révolutions permettant, notamment, que débute l'exploration de l'espace. Tandis que les Africains marchaient vers l'indépendance, d'autres marchaient sur la Lune.

Nous avons signalé dans ce volume (et dans les précédents) les contributions de l'Afrique à l'histoire de la science. La colonisation a plutôt interrompu que facilité le développement technique de l'Afrique. L'Europe a « *sous-développé* » l'Afrique, selon l'expression de Walter Rodney¹¹, les Européens ne transmettant aux Africains que des compétences touchant à l'expression écrite et orale, des techniques de communication et non un savoir-faire en matière de production et de développement.

Mais les Africains surent faire le meilleur usage de ce savoir, malgré ses limites. Nous avons montré comment les élites africaines ayant reçu une éducation occidentale utilisèrent ces nouvelles techniques de communication pour mobiliser leurs compatriotes, diviser l'opinion publique dans les métropoles, nouer des relations avec l'ensemble de la communauté internationale et la convaincre du bien-fondé des aspirations de l'Afrique. Le combat continue pour améliorer les systèmes politiques, sauvegarder l'environnement, assurer le développement et protéger les enfants africains. Mais de nombreuses causes de tension subsistent.

Pour que la situation de l'Afrique se transforme radicalement, il faudrait en particulier que s'opèrent un changement social dans les relations entre les

11. W. Rodney, 1981.

sexes et un changement de paradigme dans les relations de l'homme avec son environnement. L'Afrique doit faire converger la tradition, dont les relations entre les sexes constituent le plus ancien fondement, et la modernité basée sur la science. Pour y parvenir, il lui faut concilier une révolution des relations humaines (entre hommes et femmes) et une révolution de l'activité humaine (compétences et valeur). Les générations futures reconnaîtront peut-être que la période actuelle, commencée en 1935, a bien préparé l'Afrique à cette double transformation.